



**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
2020
Vendredi 25 septembre
CHALON SUR SAONE**

Clubs présents : MACON TT, CP MONTCELLIEN, CHALON T.T., ASL CHATENOY, CHAGNY T.T., MONTCHANIN T.T., VAILLANTE AUTUN, ATT LE BREUIL, AS ST VINCENT BRAGNY, EPLR CHARNAY, UP CREUSOT-VARENNE, T.T. HAUT MACONNAIS, T.T. AS SOMME LOIRE, SENNECEY T.T, BRESSE PING, ST REMY T.T., JS OUROUX

Clubs absents : FC GUEUGNON (excusé), KING PONG BRESSAN

Personnalités présentes : M. Bernard PONCEBLANC, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Saône et Loire.

Personnalités excusées : Mme Marie-Guite DUFAY, présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté, M. André ACCARY, président du Conseil Départemental de Saône et Loire, M. Rémi MONNERET, président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

18 heures, appel des délégués et émargement.

La feuille d'émargements étant signée par tous les membres présents soit 17 clubs présents sur 19 et le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président du comité départemental Dominique DANTIGNY ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les clubs et les personnalités présentes.

Les travaux débutent par la lecture et le vote du PV de l'assemblée générale 2019. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Dominique DANTIGNY donne ensuite lecture du mot du Président. Une minute de silence est observée en mémoire de M. Alain PILLOT, membre historique du club d'OUROUX, et de M. Michel MOURON, créateur et ancien président du club de CHAGNY, tous deux décédés récemment.

Gérard SICH porte le rapport d'activité à la connaissance de l'assemblée.

Ce rapport fait état d'une hausse du nombre de licences traditionnelles (+11), et d'une baisse sensible de licences promotionnelles (-155), dans un contexte de crise sanitaire qui a bouleversé la pratique de notre sport. Malgré tout notre département, avec ses 871 licences, pointe à la troisième place de la région Bourgogne, Franche Comté. La crise sanitaire a empêché l'organisation de stage d'arbitre et de stage JA1.

Jacques ARGUS présente et commente ensuite le bilan financier, qui se solde par un bénéfice de 9194,66 €, par rapport à un déficit de 10 340,52 € pour la saison 2018-2019. Cette inversion s'explique principalement par l'augmentation de la subvention accordée au CD par l'ANS et le CNDS, le règlement de nombreux soldes d'impayés par les clubs au CD, le versement d'une indemnité de chômage partiel pour l'emploi d'ATD de Yoann GUILLEMIN, ainsi que par le report des charges patronales de de même emploi, transférés sur le budget 2020-2021.

Jacques ARGUS présente et commente ensuite le Budget prévisionnel 2020-2021, avec des tarifs stables par rapport à ceux de 2019-2020. Le BP fait apparaître une reprise de 6 610 € sur les exercices antérieurs.

Les rapports d'activité, financier, et le vote du budget prévisionnel sont ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée (nombre de voix représentées : 17)

Rapport d'activité : Adoption à l'unanimité des voix représentées.

Bilan financier : Adoption à l'unanimité des voix représentées.

Vote du Budget prévisionnel présenté : Adoption à l'unanimité des voix représentées.

Rapport d'activité des responsables de commissions :

Rapport d'activité technique 2019-2020 : Présenté par le CT Départemental Yoann GUILLEMIN

Commission sportive : Présenté par Jacques ARGUS

Critérium fédéral : Présenté par André SEGUIN

Compétitions vétérans : Présenté par André SEGUIN

Finales par classements : Présenté par André SEGUIN

Grand Prix jeunes : Présenté par Denis VERNICHON

Grand Prix de Détection : Présenté par François CLEMENCET

Commission communication : site internet présenté par François CLEMENCET

Election générale des membres du Comité Directeur (nombre de voix représentées : 58)

Bulletins nuls : 0 Ont obtenu :

ARGUS Jacques : 58 voix

BRULE Jacques : 58 voix

CLEMENCET François : 58 voix

DANTIGNY Dominique : 58 voix

DE RAGO Thierry : 58 voix

DHOTEL Théophile : 58 voix

GIRON Bertrand : 58 voix

GRIVEL Mathieu : 58 voix

MENEAU Corentin : 58 voix

SEGUIN André : 58 voix

SICH Gérard : 58 voix

VANCRAENENBROECK Vincent : 58 voix

VERNICHON Denis : 58 voix

Les membres fraîchement élus se retirent pour choisir un président. Le choix de Dominique DANTIGNY est soumis à l'assemblée, et il est élu à l'unanimité (58 oui).

Election des délégués à la FFTT.

Dominique DANTIGNY élu titulaire

Jacques ARGUS élu suppléant

Election du représentant au conseil de la ligue de Bourgogne.

Dominique DANTIGNY est élu.

Choix d'un commissaire aux comptes.

Philippe DELAIR (EPLR Charnay) accepte cette mission.

La parole est donnée aux personnalités présentes.

M. Bernard PONCEBLANC indique à l'assemblée que le Conseil Départemental a voté une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 000 € à destination des clubs sportifs de Saône et Loire, dans le but de les aider à surmonter le manque de recettes dû à la crise sanitaire. Après dépôt d'un dossier par le CD, chaque club pourra solliciter une subvention.

Questions diverses.

Une seule question a été préalablement adressée. L'ATT du BREUIL demande s'il est possible de minorer le montant de l'engagement des équipes qui figurent dans des poules incomplètes, ce qui est notamment le cas pour la poule A de D3. Dominique DANTIGNY répond que la question sera étudiée par le comité directeur. Certains membres de l'assemblée s'étonnent de cette situation, et demandent à ce que les poules soient complétées par des équipes de divisions inférieures. Les responsables de l'élaboration des poules rappellent que cela ne peut se faire qu'avec l'accord des clubs concernés, ce qui n'a pas été le cas.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le Président remercie les personnes présentes et déclare la séance levée à 21h30

Le Secrétaire de séance
Thierry DE RAGO

Le Président
Dominique DANTIGNY

